

de mille plus bas, il y a un autre rapide avec une déclivité de six pieds derrière lequel il y a une colline rocheuse de gabbro massif vert clair avec une striation concrétionnaire nettement marquée. Elle va en arêtes dans la direction N. 35° E. Le pays environnant est maintenant excessivement accidenté et stérile et les collines rocheuses sont soit nues, soit maigrement couvertes de peupliers rabougris ou de pin gris.

A trois milles en descendant la rivière, les collines nues sont une diabase pressée à grain fin avec une structure ardoisière, un plongement vertical et une allure N. 35° E. recoupée par beaucoup de filons de quartz. Deux milles plus loin, il y a un petit rapide entre les berges escarpées de diorite massive grossière. Un mille après ce rapide la rivière forme un petit lac juste en aval duquel elle touche le pied d'un escarpement. L'escarpement mesure là soixante pieds de hauteur et sur les vingt-cinq pieds du dessus au moins, se compose d'un calcaire semi-cristallin compacte, blanc ou jaunâtre clair, en couches horizontales puissantes. Il est certainement de l'époque Trenton, mais je n'ai pas pu trouver de fossiles sauf quelques fragments indécis de tiges de crinoïdes. Les parois en pente de l'escarpement sont densément boisées et, dans la plupart des places, la roche est couverte d'un épais manteau de mousse. Les surfaces faisant face au nord sont bien arrondies. Le long de la côte de cet escarpement et en arrière, jusqu'à cinquante ou cent verges, il y a une longue arête morainique haute de six à huit pieds formée de cailloux arrondis de la roche Archéenne, surtout du granite et du gneiss provenant de l'aire étendue du nord et s'il y avait eu une plage elle aurait été certainement formée en grande partie de cailloux et de galets ou calcaire sous-jacent. Elle paraît nettement avoir été formée quand le front du glacier Keewatin reposait contre la face de l'escarpement. Au sud de la moraine, il y a une surface égale, presque dénudée, de calcaire, maigrement boisée de pin gris rabouгри.

Sur les huit milles suivants la rivière coule à l'est et se voit de l'escarpement jusqu'à ce qu'elle se jette dans l'extrémité occidentale du lac au Roseau. Dans quatre milles de cette distance, la roche sous-jacente est un granite amphibolique broyé à grain assez fin, verdâtre clair, consistant en quartz, orthoclase, plagioclase, amphibole altérée en chlorite, épidote, zoïzite et calcite avec une allure nord-est en dessous de laquelle toute la roche que l'on voyait était de la diabase massive verte.